

Compte-rendu du déjeuner avec Franck Proust, Président de la délégation française du PPE

Le 5 septembre, les membres du Cercle des réseaux européens ont rencontré Franck Proust, député européen, Président de la délégation française du PPE, et rapporteur pour la proposition de filtrage des investissements directs étrangers dans l'UE (IDE).

Notre invité est notamment revenu sur la politique commerciale de l'UE, l'établissement d'un cadre de filtrage des investissements étrangers, mais également sur les enjeux des élections européennes à venir.

La politique commerciale de l'UE

La politique commerciale est la cible d'un grand nombre de caricatures, véhiculant des informations erronées. La politique commerciale est cependant **fondamentale notamment dans une période de ralentissement de la croissance sur le territoire européen.**

Une première impulsion politique a été donnée sur la question de l'octroi du statut d'économie de marché à la Chine, avec un positionnement ambitieux du Parlement européen, dans le respect des règles de l'OMC.

La « naïveté » de l'UE sur le commerce international est désormais une époque révolue selon Franck Proust. Cela se traduit par exemple dans les droits de douane avec l'abolition du droit moindre.

La révision des instruments de défense commerciale est également une grande avancée pour l'UE.

Beaucoup de travail reste cependant à accomplir. **Le marché mondial est fortement dépendant du dollar. Tant que les marchés ne seront pas négociés en euros, il y aura de facto une soumission à la justice américaine.** Cette dépendance est présentée par Franck Proust comme une épée de Damoclès menaçant les entreprises européennes.

L'établissement d'un cadre de filtrage des investissements étrangers directs

Un calendrier resserré

Le dossier clé en négociation avant la fin de la mandature est l'établissement d'un cadre européen de filtrage des investissements étrangers. **Franck Proust estime qu'un accord interinstitutionnel est atteignable avant la fin de l'année malgré un calendrier serré.** Les institutions ont la volonté de finaliser rapidement les négociations. Il s'agit d'un symbole fort sur ce que l'Europe peut apporter avant les élections, dans un climat où l'Europe qui protège est un concept crucial pour son avenir.

Le 27 septembre, date du prochain trilogue, les institutions devraient se mettre d'accord sur la majeure partie du règlement. En octobre les discussions permettront de trouver une solution sur les questions où les avis sont mitigés, pour ensuite trouver en décembre une solution pour les sujets où les avis divergent totalement.

Genèse de la proposition et rapport de Franck Proust

Pour rappel, la volonté d'établir un cadre de filtrage des investissements résulte d'une résolution du PE, ainsi que d'une demande commune de la France, de l'Allemagne et de l'Italie. Le processus s'est ensuite activé très vite : la Commission a formulé une proposition en septembre 2017, et les premiers trilogues ont eu lieu moins d'un an après.

Cette forte réactivité de la part de la Commission est très appréciée par Franck Proust qui estime que le Conseil a également pris conscience que se doter d'un tel outil est désormais nécessaire. En effet, un tel système n'est efficace qu'au niveau européen, amenant de la cohérence **en réhaussant les garanties au même niveau pour chaque Etat membre tout en préservant le principe de subsidiarité (la décision finale d'accueillir un investissement appartient à l'Etat membre).**

Le rapport de Franck Proust a durci la proposition de la Commission en instaurant un mécanisme collégial : **si plus de la moitié des Etats membres et la Commission émettent un avis défavorable sur un investissement à venir dans un Etat membre, une discussion est amorcée afin de trouver une solution intermédiaire.**

Franck Proust a rappelé qu'il n'était pas opposé aux investissements étrangers mais qu'il soutenait une vigilance accrue à l'encontre des investissements « étranges ». Des filières économiques européennes disparaissent du fait de ces investissements. C'est un point de vigilance.

Positions des Etats membres accueillant de nombreux investissements étrangers

Certains Etats membres sont frileux à l'idée de mettre en place un cadre européen de filtrage des investissements étrangers.

La Grèce en est un exemple : les investissements chinois ont une réelle influence sur les dirigeants du pays, dont les votes commencent à changer au sein de l'OMC ou de l'ONU pour être davantage en faveur de la Chine.

Les Pays-Bas étaient initialement défavorables au projet d'établissement d'un cadre de filtrage (activité chinoise soutenue dans les ports), mais cette position a progressivement évolué.

La politique commerciale est aujourd'hui plus que jamais un objet politique.

La question de la réciprocité des investissements

La question de la réciprocité ayant été abordée, Franck Proust a expliqué que ce critère n'était pas écrit dans son rapport, devenu la position du PE, mais qu'il était pris en compte en filigrane. Il est actuellement juridiquement impossible d'en faire un critère de jugement. La réciprocité au sein des accords commerciaux est un problème en gestation dont l'ampleur n'a pas encore été perçu par les décideurs européens.

Les élections européennes de mai 2019

L'UE doit par ailleurs se transformer afin de répondre aux défis actuels, à l'image de la migration. Franck Proust a rappelé que la présence française des entreprises à Bruxelles était essentielle pour promouvoir les intérêts économiques du pays. Ce besoin est dû à l'amointrissement de l'influence française dans les institutions perçue depuis plusieurs années. **Il a appelé à l'action pour obtenir des postes importants au sein de la Commission afin de rétablir l'influence française dans les institutions.** Là se situe un des grands enjeux des élections européennes. A cet égard, Franck Proust a rappelé que les citoyens européens ont également besoin d'une identité nationale. Lorsque l'on parle de plus d'Europe, cela ne doit pas signifier moins de France. Prenant cela en compte, Franck Proust estime que vouloir mettre en place des listes transnationales aujourd'hui n'est pas une solution viable.

Préparation des élections au sein du PPE

Concernant la vie interne du PPE, les candidats au Spitzenkandidaten ont jusqu'au 17 octobre pour se faire connaître. Même si **Manfred Weber** s'est déjà déclaré candidat, Franck Proust imagine qu'**Alexander Stubb** et **Michel Barnier** sont également des candidats crédibles et pourraient déposer leur candidature.

Concernant la question liée à **Viktor Orban**, Franck Proust estime que le PPE repose sur un **cercle de valeurs** devant être partagé entre tous les courants composant sa famille politique. Il regrette la position dure initialement adoptée par Viktor Orban mais rappelle que certains dirigeants ont défendu plus tard une approche similaire.

Cependant, la **rencontre avec Matteo Salvini a généré un trouble interne au PPE**. Viktor Orban se présentera devant le PPE le **mardi 11 septembre avant le vote de jeudi sur les potentielles sanctions à appliquer à la Hongrie**.

Le PPE est actuellement divisé sur **l'attitude à adopter à l'encontre de Viktor Orban mais ses membres sont conscients qu'il sera nécessaire de prendre position, surtout avec l'échéance électorale à venir.**

Préparation des élections au sein des Républicains

Le programme avancé par les Républicains en France reposera sur 7 piliers. Il proposera de redéfinir certaines compétences, **attribuant à l'Europe celles où il est plus efficace de travailler à 27 Etats membres et renationalisant celles où les**

Etats membres seront plus à même de gérer seuls. Les candidats seront connus à la **fin de l'année**. La **priorité est actuellement donnée au développement du programme**.

Par ailleurs, Franck Proust souhaite mettre en place des **commissions tripartites** rassemblant les députés LR du Parlement européen, de l'Assemblée Nationale et du Sénat afin d'éviter des discours dissonants.

Positions de Franck Proust sur les sujets d'actualité

Franck Proust a annoncé qu'il publierait, **au cours du mois d'octobre, une note technique sur la question de la surtransposition.**

La transparence des institutions européennes

Sur la question du lobbying, Franck Proust prône **une transparence totale**. Il a par exemple évoqué les réactions de l'ambassadeur chinois et ses refus de répondre aux questions ou de débattre lorsqu'il se présente devant le Parlement européen. Il estime qu'il faut être aussi exigeant avec toutes les institutions et est donc favorable à une **extension du registre de transparence au Conseil**.

La dépendance énergétique de l'UE vis-à-vis de certains pays tiers

Concernant la question de la dépendance énergétique, Franck Proust estime qu'il faut s'assurer de mettre à égalité les entreprises européennes et celles provenant de pays tiers. Cependant, il s'interroge sur la stratégie de certaines entreprises avec, par exemple, la voiture électrique où des constructeurs automobiles installent leur production en Chine.

Il estime que l'instauration d'une concurrence équilibrée est de la **responsabilité de chacun que toutes les catégories de partie prenante doivent travailler ensemble**.

Par ailleurs, les financements octroyés aux entreprises pour la recherche et le développement sont très en deçà de ceux offerts par les Etats-Unis et la Chine. Concernant l'économie énergétique, et plus généralement l'économie liée aux technologies du futur, il estime que, pour rester compétitif, il faut préserver les avancées technologiques européennes actuelles et, pour ce faire, investir suffisamment.

Il défend également le **principe de la préférence communautaire** : les pays tiers optent pour cette pratique, l'UE devrait en faire de même.

Fonds structurels et critères de conditionnalité

Sur le sujet de la soumission des fonds structurels à des critères de conditionnalité, Franck Proust est **favorable à davantage de contrôle**.

Il a cependant rappelé qu'aujourd'hui il est davantage demandé aux institutions alors que ces dernières conservent un effectif constant. Sans une structuration efficace, un contrôle est difficile. Par ailleurs, Franck Proust estime qu'il y a eu une vraie perte de compétence du fait des transferts successifs aux niveaux régionaux, résultant sur une gestion plus longue.

Franck Proust défend cependant un contrôle de l'utilisation des fonds structurels afin que les régimes en place ne puissent les utiliser comme bon leur semble.
